

REVUE DE PRESSE S23

www.sada.co

Du 01.06 au 07.06.2015

**Page 2 : Le sucrier Tereos prépare son entrée dans les plastiques
« 100 % bio »**

Page 4 : Tereos se lance dans les analogues de viande

**Page 6 : Biocarburants: le projet Futurol entre en phase
d'industrialisation**

Page 8 : Chimie verte : les sucriers à couteaux tirés

**Page 9 : Convention canne : les négociations ont débuté entre
planteurs et usiniers**

Le sucrier Tereos prépare son entrée dans les plastiques « 100 % bio »

(Publié le 02.06.2015 – www.lesechos.fr)

L'ex-Béghin Say a signé un accord exclusif avec la biotech Avantium. Il vise un marché de 100 milliards de dollars.



Une nouvelle usine en partenariat avec Avantium pour la fabrication de PEF devrait voir le jour sur le site de Lillebonne - Photo DR

Le sucrier Tereos, ex-Béghin Say, convoite le marché des bioplastiques. Un secteur dont le potentiel est estimé à 100 milliards de dollars (91 milliards d'euros) par les experts. Elaboré à partir de déchets végétaux, le bioplastique à 100 % pourrait, selon Tereos, se substituer largement au PET, dont sont faites la grande majorité des bouteilles, des films plastiques et même des fibres, telles que tapis et moquettes.

C'est dans cette perspective que le groupe sucrier a signé un accord de partenariat exclusif avec la biotech néerlandaise Avantium qui devrait aboutir à la création d'une usine sur le site de biocarburants de Lillebonne. Né d'un « spin off » de Shell en 2000, Avantium a breveté une technologie unique, baptisée « YXY », concernant la fabrication de polyéthylène-furanoate (PEF), un bioplastique issu des résidus agricoles, de grains ou de plantes. Il s'est spécialisé dans la recherche et le développement des matériaux verts.

ENTRÉE AU CAPITAL

Tereos n'est pas le seul groupe intéressé par le travail du néerlandais Avantium. Avant lui, l'américain Coca-Cola, qui veut remplacer toutes ses bouteilles de plastique par du bioplastique d'ici à 2020, le Groupe Danone, Swire Pacific (un fournisseur de bouteilles pour Coca) et l'autrichien Alpla, qui fournit des majors telles qu'Unilever et Procter en emballages, sont entrés au capital de la start-up. Leur mise de fonds est de 36 millions d'euros. Mais c'est avec Tereos que la biotech néerlandaise envisage de démarrer la commercialisation de son bioplastique.

Pour Tereos, outre les formidables perspectives que représente le PEF d'Avantium, c'est aussi l'occasion de se désengager un peu plus des biocarburants. La grande usine de Lillebonne (Seine-Maritime) avait été construite il y a huit ans dans un contexte nettement plus porteur, où l'Union européenne devait fixer à 10 % le taux d'incorporation de biocarburants dans l'essence. Cette ambition a été ramenée à 7 % au grand dam des groupes agricoles français qui avaient investi dans un coûteux outil industriel.

Tereos a déjà réduit l'importance de la production de biocarburants de blé sur le site de Lillebonne. Le groupe a aussi investi 100 millions d'euros dans la fabrication de produits alimentaires, comme les protéines de blé, les drèches (résidus de la distillation des céréales), le sirop de dextrose. Les résidus de ces produits pourraient entrer dans la composition du PEF. « Avantium cherchait un partenaire de longue date », explique-t-on chez Tereos. « Nous pouvons leur fournir une matière première adaptée à leurs besoins. En outre, nous avons les moyens de R&D permettant de développer d'autres matières premières non alimentaires. Avantium voit dans notre implantation internationale la possibilité de développer son projet ailleurs », ajoute le groupe.

Écrit par Marie-Josée COUGARD.

Tereos se lance dans les analogues de viande

(Publié le 01.06.2015 – www.processalimentaire.com)

Actuellement, 70 % des protéines consommées dans le monde sont d'origine animale. Avec l'accroissement de la population mondiale, cette offre risque de ne pas être suffisante pour nourrir la planète. Dans ce cadre, Tereos travaille sur « G En Vie » (Goût et équilibre nutritionnel pour une nouvelle viande végétale), un projet de développement d'analogues de viande à partir de protéines de blé français texturées. Le groupe a d'ailleurs été récompensé par le concours mondial de l'innovation 2030 à ce sujet.



G en Vie !

Tereos développe des analogues de viande à partir de protéines de blé français texturées. Le groupe a d'ailleurs été récompensé par le concours mondial de l'innovation 2030 à ce sujet. Crédit photo Tereos.

Les recherches de G En Vie ont lieu au centre R&D-applications de Marckolsheim, en Alsace. Sur le site, les équipes étudient différentes formulations afin de recréer la texture, la couleur et le goût de la viande. Pour Anne Wagner, directrice R&D du groupe Tereos, pari tenu : « La texture obtenue est ferme et proche de celle de la viande. Elle se distingue radicalement du côté mou ou élastique habituellement rencontré dans ce type de produit. » Tereos va travailler sur la consistance de trois produits : le burger, la saucisse et le filet de viande.



40 % d'autres ingrédients peuvent aussi être ajoutés afin de compléter la formule et s'approcher au plus près des qualités organoleptiques et nutritionnelles. Ici, le produit mis en application dans un curry.

Les qualités nutritionnelles sont aussi un enjeu majeur, étant donné que le blé ne contient pas autant d'acides aminés essentiels que les produits carnés. Pour cela, le groupe incorpore d'autres sources végétales afin de croiser les avantages. « On peut inclure jusqu'à 40% d'autres ingrédients dans la matrice blé. Par exemple des farines de protéines végétales comme le pois, le soja ou la farine de fèves, mais aussi des protéines de lait afin d'équilibrer les acides aminés. Nous avons fait des premiers essais avec des pois, des graines ou des fruits et légumes», explique Anne Wagner. Une des pistes explorées est d'ajouter du pois chiche, riche en minéraux et en fibres.

G En Vie permet également de vendre le produit sous forme sèche, prêt à être hydraté et cuit pour une consommation immédiate. Cela constitue un avantage logistique majeur notamment pour le grand export et les zones géographiques déficitaires en protéines. Les qualités organoleptiques seront retravaillées pour correspondre aux attentes des différentes régions du monde.

La matrice blé a été choisie car elle est cultivée en France et qu'elle est disponible en quantité suffisante. Une ressource qu'il faut davantage valoriser selon Tereos, qui est aussi le deuxième acteur mondial des protéines de blé. Un brevet a été déposé l'an dernier sur la technologie de texturation. Pour l'instant, Tereos a prouvé qu'il pouvait lever les verrous technologiques et la prochaine phase est celle des essais pilotes. A l'issue du projet qui durera deux ans, les lignes industrielles installées à Marckolsheim produiront les analogues de viande à hauteur de 1000 kg par heure.

Écrit par Amélie DEREUDER.

Biocarburants: le projet Futurol entre en phase d'industrialisation

(Publié le 03.06.2015 – www.terre-net.fr)

Paris, 3 juin 2015 (Afp) - Le projet Futurol visant à produire un bioéthanol de deuxième génération (c'est-à-dire à partir de végétaux non alimentaires) entre dans sa phase d'essais industriels, avec le début de la construction d'une unité à la bioraffinerie Tereos de Bucy (Aisne), ont annoncé mercredi les partenaires du projet.

Cette unité de prétraitement de la biomasse à l'échelle industrielle doit être mise en service début 2016, et représente la troisième étape de ce projet de 76,4 millions d'euros lancé en 2008 et financé pour presque la moitié par Bpifrance.

Installée en amont de la distillerie de Tereos, elle «permettra de traiter 70 tonnes de biomasse par jour », dont de la paille, du bois et du miscanthus, explique Anne Wagner, présidente du projet Futurol.

A terme, cette unité pourra produire «entre 6.000 et 10.000 mètres cubes de bioéthanol par an », ajoute-t-elle.

En 2011, une usine pilote (1 à 2 tonnes de biomasse traitées par an) avait été implantée dans la Marne. Elle produit en petites quantités des biocarburants à partir de divers végétaux (bois, paille, cultures d'herbe dédiées), dont elle extrait la cellulose avec l'aide d'enzymes, avant une fermentation par levures et une distillation donnant du bioéthanol.

Le projet rassemble 11 partenaires, comme l'Inra, Lesaffre, Tereos, Total, Unigrains ou la Confédération générale des planteurs de betteraves.

En parallèle des tests sur la future unité à Bucy qui devraient durer de quatre à six mois, le projet entrera à partir de 2016 dans une phase de commercialisation de sa technologie, pilotée par la société Axens, filiale de l'IFP Energies Nouvelles.

Cette commercialisation pourra prendre «deux niveaux: une logique de licence de la technologie ou de partenariat pour un partage des risques sur des investissements », explique Anne Wagner.

La présidente du projet met en avant les atouts de la technologie Futurol, et notamment le coût de revient de l'éthanol produit, entre 0,5 et 0,7 euro le litre, un prix divisé par 10 depuis 2008 et qui se rapproche des coûts des filières historiques (canne à sucre, etc.)

La France s'est fixée depuis 2010 un objectif de 7% d'incorporation de biocarburants dans l'essence sous peine de pénalités payées par les distributeurs. En 2014, on atteignait 6%. L'Europe a également fixé en avril un plafond de 7% d'incorporation de biocarburants dans les transports.

Les biocarburants (bioéthanol et biodiesel) représentaient 3,1% de la consommation

mondiale d'énergie dans les transports routiers, selon le panorama 2014 de l'Ifp En sur la filière.

La première grande usine de production de biocarburant de deuxième génération a été inaugurée en Italie fin 2013. De nombreux autres projets sont en cours, notamment aux Etats-Unis.

Chimie verte : les sucriers à couteaux tirés

(Publié le 04.06.2015 – www.environnement-magazine.fr)

L'animosité entre Tereos et Cristal Union, les deux principaux sucriers français, se déplace sur des terrains annexes. Alors que le second refuse inlassablement les avances de rapprochement que lui lance son concurrent depuis plusieurs mois, les deux groupes se rendent coup pour coup dans les bioplastiques.

La filière entre à peine en phase industrielle, mais elle constitue une prometteuse voie de diversification pour ces producteurs de betteraves sucrières à l'approche de la fin des quotas dans l'Union européenne. À partir de 2017, les États membres pourront importer librement du sucre, ce qui risque d'accroître les surcapacités de production des sucriers européens. Tereos est ainsi en phase de négociation avec le néerlandais Avantium. Le partenariat exclusif vise à faire de l'usine de Lillebonne de Tereos une unité de production de bioplastique issu des résidus agricoles. L'accord aurait un double avantage pour Tereos : elle permettrait de reconvertir un site industriel initialement destiné à produire du bioéthanol mais dont les perspectives d'activité ont été balayées par le récent changement de réglementation européenne.

Quelques jours auparavant, Cristal Union avait annoncé la création d'une société commune avec Global Bioenergies, dont il détient déjà 6 % du capital. Baptisée IBN-One, et détenue à 50-50, cette entreprise a pour vocation de construire et d'exploiter en France la première usine de conversion de ressources renouvelables en isobutène, qui pourrait entrer dans la production de bioplastiques par la suite. Plusieurs sites potentiels ont été identifiés. « IBN-One est un pont entre l'industrie du sucre et la pétrochimie », estime Alain Commissaire, le directeur général de Cristal Union, « et s'inscrit pleinement dans la politique d'augmentation des surfaces betteravières prévue par Cristal Union en vue de la fin des quotas sucre ». L'investissement est estimé à 100 millions d'euros. L'usine pourrait entrer en service en 2018.

Convention canne : les négociations ont débuté entre planteurs et usiniers

(Publié le 02.06.2015 – www.ipreunion.com)

À quelques mois du début de la campagne sucrière, les négociations sur la convention canne 2015-2021 ont débuté ce lundi 1er juin 2015 entre usiniers et planteurs. Ces derniers demandent un éclaircissement sur la prochaine convention canne avant la visite officielle à la mi-juin sur l'île du Premier ministre Manuel Valls.



"Il faut que les planteurs touchent le juste revenu et il faut que le partage soit fait entre les industriels et les planteurs", insiste Jean Bernard Gonthier, président de la chambre de l'agriculture de La Réunion. Selon lui, les planteurs doivent faire face à une augmentation des prix ces dernières années. "Tout a augmenté, engrais, désherbants, main-d'œuvre... Sans revalorisation, ça va être dur de continuer à faire de la canne", poursuit-il.

Alors que Manuel Valls sera en visite officielle à La Réunion les 11 et 12 juin, "nous allons demander au Premier ministre la confirmation de l'inscription de la filière canne dans une perspective durable et la confiance de l'Etat à travers l'accord cadre jusqu'en 2021", souligne Jean-Yves Minatchy, président de la confédération générale des planteurs et éleveurs de La Réunion.

La prochaine convention canne est un accord cadre sur 6 ans, de 2015 à 2021. Concernant les revendications principales, les planteurs insistent pour que le prix de la tonne de cannes soit réévalué. Ils demandent une augmentation de 8 euros. Pour la bagasse, les planteurs sont catégorique : le prix de la tonne ne doit pas descendre en dessous de 13 euros.

De son côté, Florent Thibault, co-président industriel du comité paritaire interprofessionnel de la canne et du sucre, rappelle que "le marché européen est dans un contexte difficile, les sucreries en Europe sont dans un contexte difficile et La Réunion forcément connaît les mêmes difficultés".

La prochaine campagne devrait commencer début juillet pour l'Est et à la mi-juillet pour le Sud. Mais Jean-Bernard Gonthier précise que "tant qu'il n'y a pas de convention, il n'y a de début de campagne".

Les négociations reprendront le lundi 8 juin 2015. "Nous allons entrer dans le vif du sujet, on a trop attendu. Il faut qu'il y ait du concret", conclut le président de la chambre de l'agriculture de La Réunion.